

COMPTE-RENDU

Réunion avec les riverains quai du Rhin préalable au démarrage des travaux du PEM

Réunion du	● 29/07/2020
Objet	● Réunion d'informations – Travaux du Pôle d'Echanges Multimodal
Émetteur	● Alexandra RIVELON

En vue du lancement des travaux de construction du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), la Ville de Calais et le SITAC ont organisé une rencontre-riverains le 29 juillet 2020 à 18h00 (à bord de la Calais Majest'in – Ponton Georges V).

Le périmètre concerné par les premiers travaux qui démarreront quai du Rhin à partir du 10 août, compte une quinzaine de maisons, ainsi qu'un immeuble d'habitations, l'hôtel Métropol et le buffet de la Gare.

Les gérants de l'hôtel et du buffet ont été rencontrés en amont de la « rencontre riverains » et ont pu faire part de leurs contraintes d'exploitation.

Les riverains concernés par les travaux ont reçu dans leur boîte aux lettres, le vendredi 10 juillet, une invitation pour cette réunion ainsi que le premier flyer INFO TRAVAUX du Pôle d'Echanges Multimodal.

Sommaire

1. Introduction et présentation des participants (Philippe Mignonet – Président du SITAC)
2. Présentation des aménagements qui seront réalisés dans le cadre des travaux (Alexandra Rivelon – Directrice du SITAC)
3. Présentation du phasage prévisionnel des travaux et des déviations mises en place (Mathieu TRITSCH – Chef de projet - Ingérop)
4. Echanges avec les participants

1. Introduction et présentation des participants

Le président du SITAC introduit la réunion en rappelant qu'une première rencontre avec les riverains du futur pôle d'échanges multimodal (quai du Rhin) a eu lieu en novembre 2018 afin de présenter le projet et prendre en considération leurs remarques et besoins.

Il rappelle que les travaux engagés permettront le déplacement de la gare routière, actuellement sur la place du théâtre, ainsi que la valorisation du quartier de la gare par la réalisation des nouveaux aménagements prévus dans le cadre du projet (escalier panoramique, jardins paysagers, etc.).

De manière concomitante se déroulent les travaux d'aménagement aux abords de la passerelle cyclo-piétonne Mollien également réalisée dans le cadre du projet Mov'in.

2. Présentation des principaux aménagements qui seront réalisés et phasage des travaux

Après un rappel des objectifs du projet du projet Mov'in, un focus sur les aménagements réalisés dans le cadre des travaux du Pôle d'Echanges est présenté : au niveau du parvis de la gare ; des stations de bus et jardins paysagers du quai du Rhin; de l'escalier gradin panoramique qui permettra de rejoindre la voie sur berge (quai du Danube)

Le phasage des travaux est exposé en séance :

Les travaux du PEM se dérouleront sur 4 secteurs (de manière successive ou en parallèle) :

Secteur 1 : travaux concessionnaires et d'aménagement du quai du Rhin : parking près du château d'eau ; quais bus; trottoirs et pistes cyclables

Secteur 2 : travaux d'aménagement et de requalification du parvis de la gare

Secteur 3 : travaux de construction de pistes cyclables bidirectionnelles Quai du Danube, rond-point Jefferson, rue Paul Bert

Secteur 4 : travaux de requalification du quai du Danube (passage en sens unique et création d'une piste cyclable bi-directionnelle) et reprise du carrefour Coubertin/Freycinet/quai du Danube/quai du Rhin

Concernant l'organisation du chantier, les entreprises du lot VRD (Eurovia / Marmin TP) sont présentées par le maître d'œuvre.

Les chefs de chantiers seront les contacts privilégiés des riverains en cas de problématique particulière durant les travaux.

Il est précisé qu'une réunion interne aura lieu dans les jours à venir avec les services de Grand Calais concernant le ramassage des ordures ménagères. Des points de rassemblement des containers sont envisagés au démarrage des travaux. Les riverains seront informés en amont via des flyers mis dans leur boîte aux lettres.

Les dispositifs de communication qui accompagneront les différentes phases de chantier sont expliqués : Info Travaux diffusés sur le site internet du SITAC, réseaux sociaux, ...

Une fiche d'échanges avec le SITAC à retourner par mail est distribuée à toutes fins utiles aux riverains présents.

3. Echanges avec les participants en séance

Le projet est jugé favorablement par les participants. Il est considéré qualitatif et à l'image de ce qu'une ville de taille moyenne doit offrir en terme d'intermodalité à ses habitants.

La mise en place de feux tricolores (à l'angle boulevard Jacquard/quai du Rhin et à l'intersection Freycinet / Coubertin) permettra de réduire la vitesse jugée excessive dans secteur par les personnes présentes.

Les participants demandent quel sera l'impact du projet sur le stationnement.

En réponse, il est précisé que le projet a un impact positif sur le stationnement car le réaménagement des espaces permet de maintenir le stationnement longitudinal devant les habitations et qu'un parking de 70 places sera créé au niveau du château d'eau.

La question du stationnement pendant la phase chantier est également soulevée par les personnes présentes qui craignent de ne plus pouvoir se stationner suffisamment proche de leur domicile.

En réponse, il est indiqué que dès le démarrage des travaux sera maintenu une poche de stationnement de minimum 40 places au niveau de l'actuel parking VL (près du pont Jacquard).

Messieurs Mignonet, Président du SITAC et Agius, Premier adjoint à la ville de Calais, indiquent entendre la préoccupation des habitants présents et signalent qu'une réflexion est en cours sur la mise en gratuité du stationnement sur le parvis de la gare le temps des travaux afin que la poche de stationnement créée serve essentiellement au stationnement riverains

Enfin, la question de la distribution des repas aux migrants sur le quai du Rhin est évoquée. Les riverains souhaitent profiter de la présence des élus de la ville pour signaler les contraintes liées aux débris laissés à l'issue des repas.

En réponse, Messieurs Agius et Mignonet assurent comprendre leurs doléances et rappellent le travail effectué quotidiennement par les agents du service de propreté urbaine pour vider les containers et lutter contre les dépôts illicites.

A l'issue des différents échanges, Le Président du SITAC conclue en remerciant les participants pour leur présence et les invite à se rapprocher du SITAC ou des chefs de chantier en cas de questions ou remarques particulières le temps des travaux.